



● MODE OPERATOIRE CGT BPCE APS ●

JE VEUX FAIRE GRÈVE A BPCE APS !

COMMENT M'Y PRENDRE ?

1. LA CGT (ou l'intersyndicale) A DEPOSE UN PREAVIS DE GREVE NATIONALE SUR TOUT LES SITES DE BPCE APS

Je peux m'associer au mouvement de grève car le code du travail me le permet et me protège en cas de pression de ma hiérarchie. Toute pression, sous entendu, remarque est considéré comme une atteinte au droit de grève et est condamnable en justice. Le syndicat CGT est également à vos côtés, syndiqué ou non, en cas de pression subie.

2. COMBIEN DE TEMPS PUIS-JE ME METTRE EN GREVE :

De 1 heure, 2 heures, une demi journée ou à la journée, le temps que je souhaite pour la journée

3. CE QUE JE DOIS FAIRE LE JOUR DE LA GREVE (que je sois en télétravail ou sur site)

a) Je préviens par tout moyen (mail, sms...) mon responsable d'unité que je suis en grève dans le cadre d'un appel à la grève national.

Exemple : Madame, Monsieur, Je vous informe que sous la couverture d'un appel à la grève national l'intersyndical et interprofessionnel pour le 27 janvier 2022, je me déclare gréviste ce jour la pour la durée de (indiquez la durée).

b) Dans anytime, effectuer une demande d'évènement => dans l'onglet autres (situé en dessous de l'onglet absences pour poser les congés, je sélectionne "greve" (situé en dessous de la ligne absence pour la pose des cp/rtt) et je saisi la durée.

DES QUESTIONS ? UN CONSEIL ? BESOIN D'AIDE ?

Contactez nous (nous soutenons et aidons tous les salariés)



06.11.86.74.53



<https://bpce-aps.reference-syndicale.fr/>



cgt.bpce.aps@gmail.com



CGT BPCE APS